

EXPOSITION

« Quand Thouzon inspire... »



Règlement de l'exposition

1. Le thème de l'exposition devra être respecté : « QUAND THOUZON INSPIRE... »
2. L'exposition des oeuvres aura lieu du 28 septembre au 4 octobre 2026 inclus dans l'ancienne église du château de Thouzon de 10h à 12h et de 14h à 18h.
3. Inscription au plus tard le 1^{er} septembre 2026.
4. Le dépôt des oeuvres sera fait au plus tard le 26 septembre 2026 à l'adresse suivante : ASSOCIATION POUR LE SITE DE THOUZON - 228 HAMEAU DE THOUZON - 84250 LE THOR (une confirmation de dépôt sera remise à l'artiste).
5. Chaque artiste pourra exposer 3 oeuvres au maximum.
6. Le vernissage aura lieu le 27 septembre à 18h30.
7. Hors des heures d'ouverture, la salle sera sous surveillance video. D'autre part, l'expo sera couverte par notre assurance.
8. Un prix du public sera décerné à l'oeuvre la plus appréciée.